

Les collectivités territoriales principales forces conservatrices?

Le journal du dimanche du 08-10-2017 titre "**La colère des Maires contre Macron**". A priori il y a de quoi. La fin de la taxe d'habitation signifie-t-elle la fin de l'autonomie financière des collectivités? Le mouvement de baisse des dotations va se poursuivre à partir de 2019 et limitera l'investissement. Le marché proposé par l'exécutif, ce pacte "Girondin" consistant à dire "Faites des économies et on accompagne" n'a convaincu personne d'autant que les régions sont aussi mises à contribution.

Les collectivités sont en colère donc, et le président des Maires de France n'a pas peur des mots. Il appelle à la Résistance mais pourquoi galvauder ce mot qui a une connotation bien précise? François Baroin en appelle à un combat qui n'est pas selon lui de droite ou de gauche, mais de tous les territoires face à l'Etat. C'est en partie vrai, quand il indique qu'on ne peut pas "ubériser les communes".

Ceci veut-il dire que la configuration territoriale actuelle doit rester intangible? Peut-on indéfiniment utiliser la revendication stérile du toujours plus de dotations de l'Etat, pour un nombre de collectivités identique? C'est bien sûr impossible et complètement démagogique de le laisser croire.

Mais, en adoptant cette orientation, les communes **se complaisent dans un rôle de principale force conservatrice**. N'est-ce-pas le cas quand à la question "D'autres pays ont réduit le nombre de leurs communes, pourquoi pas en France?" M Baroin répond " La commune est un acquis de la révolution... Pour beaucoup de gens c'est leur patrie".

Donc selon ces expressions fortes, que l'on trouve à gauche et à droite, il conviendrait **de figer les "acquis" de la révolution, départements et communes**.

Nous mesurons là combien il sera difficile de faire bouger les lignes des "pouvoirs locaux". La France dispose de 35498 communes, et les communes de moins de 10000 habitants concernent 50,5% de la population. **Quel éparpillement des ressources** alors que des pays comme l'Italie n'ont que 8092 communes et 11275 en Allemagne. En moyenne, en France, une commune compte 1800 habitants, contre 5500 pour l'union européenne.

La situation actuelle baptisée "acquis" ne peut durer. Arrêtons de figer l'existant. Ne recommençons pas cette consultation démagogique de certains départements dont les Landes qui, pour contrer les projets de Hollande avaient questionné les habitants. "Est ce que votre département vous l'aimez?". Réponse oui bien sûr à 75%. On pourrait obtenir pareille démagogie pour les communes et obtenir 100%.

La seule issue possible est de bouger. Pour assurer l'avenir. Dans les Landes des 2009 Aire sur l'Adour a organisé une Communauté de communes sur 2 départements.

Récemment, Rion et Boos ont fusionné "meilleur moyen de ne pas voir le budget fondre". Un rapport du Sénat de 2009 signé de Yves Krattinger et Jacqueline Gourault préconisait "une incitation à la fusion volontaire sur la base de référendums locaux".

Cette orientation est aussi, celle du gouvernement actuel. Les communes, c'est leur intérêt, seraient bien avisées d'en faire le meilleur usage.

Jean Claude Hiquet 11-10-2017